



Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

MÉTIERS

Cartographie des métiers du personnel non-médical

Actualisez gratuitement
et facilement vos données
du 1^{er} janvier au 31 mai
de chaque année

La cartographie des métiers, un outil d'anticipation

La cartographie des métiers est un outil précieux pour la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC), l'actualisation des LDG et le pilotage de la politique RH des établissements de la FPH.

Elle permet d'obtenir une photographie actualisée des métiers exercés par les agents de son établissement/groupement, et d'accéder ensuite à des indicateurs et tableaux de bord dynamiques :

- Pyramide des âges par familles, sous-familles, métiers.
- Évolution des taux de titulaires/contractuels, pourcentages de temps de travail, analyse des grades par métier.
- Comparaison de certains indicateurs avec la moyenne des établissements de même type...

L'Anfh propose aux établissements d'actualiser de façon autonome, gratuite et simple, leur cartographie des métiers (PNM uniquement) entre le 1^{er} janvier et le 31 mai de chaque année.

Plus d'infos

-
- Retrouvez toutes les informations et les outils relatifs à la gestion prévisionnelle des métiers et compétences sur www.anfh.fr/thematiques/metiers-et-competences/cartographie-des-metiers

Une démarche simplifiée Autonomie et gain de temps



Étape 1.

Vérifiez vos données

1. Vérifiez vos données de cartographie des métiers PNM directement depuis le logiciel Gesform Evolution (GE).
2. Confirmez qu'elles sont conformes ou non conformes, directement dans GE.

- Si elles sont conformes : vous pourrez accéder aux indicateurs de vos effectifs en temps réel (après chaque interface entre votre logiciel RH et GE).
- Si elles ne sont pas conformes (doublon d'agents, agent ayant quitté l'établissement mais toujours visible dans GE, anomalies d'affectation sur le sexe, la date de naissance, le grade, le métier...) : identifiez les anomalies et corrigez-les à la source, dans le logiciel RH.



Étape 2.

Préparez vos données et stabilisez vos effectifs au 31/12/2025

Si vos données sont à jour dans GE, planifiez une interface «RH Sender» entre votre logiciel RH et GE avec MAJ globale des effectifs le 31 décembre 2025 (cela permettra de figer vos données à cette date, afin de pouvoir réaliser certains indicateurs du RSU).

En cas d'impossibilité

- Effectuez une extraction Excel des données du personnel non-médical présent au 31 décembre 2025 à partir du logiciel RH/paie.
- Vérifiez les données (nom, prénom, date de naissance, catégorie, grade, métier, pourcentage du temps de travail...)
- Déposez votre fichier Excel sur la plateforme sécurisée de l'Anfh à partir du lien qui vous aura été communiqué par e-mail.



Étape 3.

Accédez aux résultats

Consultez les indicateurs et tableaux de bord dynamiques : pyramide des âges par métier, identification des écarts de grades, taux d'encadrement, répartition femmes/hommes...

Plus d'infos

-
- www.anfh.fr/thematiques/metiers-et-competences/cartographie-des-metiers

S'approprier et utiliser l'outil de Datavisualisation InfoCentre cartographie des métiers.

L'Anfh organise régulièrement des webinaires de démonstration (durée 30 minutes, sans manipulation des données) et de prise en main (durée 2 heures, avec manipulation des données).



Plus d'infos

-

Pour toutes informations complémentaires sur l'actualisation annuelle de votre cartographie des métiers ou pour mobiliser un atelier d'appropriation des données, prenez contact avec votre délégation.

Scannez ce QR code pour plus d'informations sur la Cartographie des métiers